

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée, secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que l'arrondissement a reçu une demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise qui porte sur l'immeuble situé aux **965-967, avenue Pratt** (2 logements);
- 2° que le conseil statuera sur cette demande au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 19 h le lundi, **14 janvier 2013** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont ;
- 3° qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande.

**DONNÉ** à Outremont, ce 6 décembre 2012.

La secrétaire substitut de l'arrondissement,

Pascale Lebel

